

ACADEMIE DE NANTES

ETABLISSEMENT

LPO BLAISE PASCAL SEGRE

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 novembre 2023**

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 14/11/2023

Présidence de : M. LENOIR Jean, Proviseur

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'excusés : 6

Nombre d'absents non excusés : 6

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte
1 - Adoption PV CA du 09/11/2023	Vote	4	40
2 - Affaires financières :			
- Décisions Budgétaires Modificatives pour info	/	4	/
- Budget 2024	Vote	4	39
- Contrats et conventions	Vote	5	38
- Délégation de marché	Vote	5	41
3 - Sorties / Accueils / voyages scolaires			
- Futuroscope et sorties	Vote	5 et 6	37
- Voyage à Dublin et seuil de participation des familles	Vote	5 et 6	36
4 - Questions diverses	/	/	/

Signatures


Jean LENOIR

Le secrétaire de séance


Laurent CAPPE

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 21 novembre 2023

QUALITE			TITULAIRES			SUPPLEANTS				
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom - Prénom	P	A	E	
Administration	Proviseur	LENOIR Jean	P							
	Proviseur adjoint	CANIZARES Anne	P							
	Adjoint Gestionnaire	POTTIEZ Olivier	P							
	CPE	MONSIMERT Cécile	P							
	DDFPT	CHEVRÉ Gaël	P							
Elus locaux	Collectivité de rattachement	MAUSSION Patricia	P			MARION Roland				
	Collectivité de rattachement	RIOU Yamina				VÉRON Céline			E	
	Groupement de commune	MOUILLÈRE Sandrine		A						
	Commune siège	GUINEHEUX Christophe							E	
Personnalité qualifiée		BORDAS Frédérique						E		
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	GAUGUET Christelle		A		ORSONNEAU Charly				
		COHEN Julie		A		GENDRY Francette				
		BILLAUD Pierre	P	A		LECUYER Emmanuelle				
		AUVINET Ludovic				E	LEROUEIL Marie-Sophie			
		AUROY Vanessa	P				BOUGOUIN Julie	P		
		MENARD Laurent	P				BRASSEUR Gaële			
		CLAVIER Delphine	P				MERIOUA Mohamed			

Parents d'élèves et élèves	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	CAPPE Laurent	P	BLIN Aline		
		CHOTARD Isabelle	P	CHARDON Carole		
		PERRAULT Mickaël	P			
	Elus parents d'élèves	CORRIA Karine	P			
		BOMME Olivier	P			
		MONNIER Marina		E		
	Elèves	BRUNY Mathilde	P			
		CAVALIN Yohan		E	GOURDON Malo	P
		MELINARD Dyana		A	GUILLEVIN Caitlyn	
DOLOIR Mélissa			A	SAUTJEAU Isoline		
MAGDELEINE Jahvinna			A	MATRAS Adélaïde		
	BOUTEILLER Frédéric	P				

Le quorum étant atteint, M. le proviseur débute le C.A. à 18h20. Le nombre de votants est de 16.

18h22 Arrivée de M. Menard.

Le nombre de votants est de 17.

1 - Adoption du procès-verbal du CA du 09/11/2023

Remarque : correction du nom de la CPE présente.

Votants : 17

- Pour : 16

- Contre :

- Abstention : 1

Acte N° 40

2 - Affaires financières

2.1 - Décision budgétaire modificative

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente une décision modificative pour information relative à l'aide exceptionnelle énergie de la région (42 500€).

2.2 - Budget 2024

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente le budget 2024 à l'aide d'une plateforme interactive et d'un diaporama.

Il détaille notamment : l'ajustement des recettes des SRH augmentation suite à l'augmentation des tarifs, la stabilité de la dotation annuelle de fonctionnement, l'augmentation des autres recettes ALO, l'ajustement des tarifs de la viabilisation, la diminution de la Taxe Apprentissage et le maintien des crédits pédagogiques.

18H36 Arrivée de M. Perrault. Le nombre de votants est de 18.

19H00 Arrivée de Mme Maussion. Le nombre de votants est de 19.

19h00 sortie de la salle de M. Billaud

19h08 retour de M. Billaud

Remarque Personnel Enseignant : remerciement pour le maintien des crédits pédagogiques.

Réponse Direction : tout a été fait pour le maintien.

Votants : 19

- Pour : 19

- Contre :

- Abstention :

Acte N° 39

2.3 - Contrats et conventions

Monsieur l'adjoint gestionnaire présente les contrats et conventions soumis à la signature du chef d'établissement ainsi que le renouvellement des contrats de maintenance et vérification.

Votants : 19

- Pour : 19

- Contre :

- Abstention :

Acte N° 38

2.4 - Décisions modificatives – Délégation de marché

Monsieur l'adjoint gestionnaire rappelle le principe selon lequel le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés dans la limite des crédits ouverts au budget et conformément aux dispositions du code des marchés publics.

Toute commande passée par le lycée obéit aux règles des marchés publics. Le CA doit donc autoriser le chef d'établissement à signer les commandes. La délégation de marché public permet d'éviter de réunir le CA à chacune des commandes.

Votants : 19

- Pour : 19

- Contre :

- Abstention :

Acte N° 41

3 - Sorties / Accueils / voyages scolaires

Monsieur L'adjoint gestionnaire présente les nouveaux voyages et sorties scolaires proposés ainsi que le budget Dublin modifié.

Nouveau projet Futuroscope, avril 2024.

2CUIR et TMCVA. 31 élèves + 3 Accompagnateurs. M. l'Adjoint Gestionnaire précise : Le don est un **don global** destiné au voyage.

Projet Irlande Dublin, mai 2024.

M. l'Adjoint Gestionnaire précise : la nouvelle proposition, monter la participation des familles à 350€. Ce qui deviendrait le nouveau seuil pour la participation des familles.

Autre précision : nouvelle circulaire parue au mois de juin : si nuitée, obligation d'un personnel attestant d'un diplôme ou Formation de Premier Secours.

Parent d'élève : un enseignant qui se lance dans un projet voyage demande énormément de travail, cela pourrait-il être rentré dans un PACTE

Réponse Proviseur : oui cela pourrait se faire.

2 votes demandés par le Proviseur

Vote 1

Projet Futuroscope et sorties.

Votants : 19

- Pour : 19

- Contre :

- Abstention :

Acte N° 37

Vote 2

Projet voyage en Irlande à Dublin avec participation famille à 350€, et seuil de la participation des familles passant à 350€ dorénavant.

Votants : 19

- Pour : 11

- Contre : 1

- Abstention : 7

Acte N° 36

4 - Questions diverses

Questions des personnels enseignants de la liste inter-syndicale :

- Est-il possible de mettre en place des visios pour les conseils de classe ? Cela est possible et mis en place via Pronote dans d'autres établissements, cela nous permettrait d'assister à plus de conseil et cela est plus économique et plus écologique (pour un établissement « vert » ...)

Réponse de la direction : La présence en conseil de classe fait partie des obligations des enseignants, le mode « visio » ayant été utilisé lors des confinements qui représentaient des cas de force majeure sans parler des problèmes techniques qui, très souvent, parasitaient le bon déroulement des conseils.

- Est-il possible de réfléchir à avoir une salle dédiée pour manger le midi ? la salle des personnels n'est pas adaptée et nous avons besoin d'installer un micro-onde. Une autre solution est possible : venir manger au self nos propres plats.

Réponse de la direction : cette salle existe et a fait l'objet d'aménagement. Il n'est pas prévu d'en aménager une seconde, d'autant que la réglementation prévoit qu'une telle salle est facultative lorsqu'une restauration collective existe. S'agissant d'amener ses propres plats au restaurant scolaire, cela est strictement interdit par la réglementation aussi bien pour les élèves que les personnels.

- *Est-il possible de savoir comment sont attribuées les quotités des IMP ? Leur répartition OK mais leurs quotités.*

Réponse de la direction : Lors du conseil pédagogique de rentrée avant le premier CA. Les quotités étant adaptées à la charge de travail estimée. Tableau proposé lors du conseil pédagogique.

- *Est-il possible d'avoir de véritables fiches de mission pour les IMP ? pour savoir ce qui est attendu, en termes de projet/temps et surtout pour avoir une trace dans notre carrière professionnelle.*

Réponse de la direction : Ce sera fait dès que possible. Le proviseur rappelle qu'en cas de retard dans les procédures, les collègues ont tout le loisir de le relancer en passant à son bureau, au secrétariat ou par messagerie électronique.

- *Le garage à vélos est souvent complet. Est-ce possible de l'agrandir ?*

Réponse de la direction : le sujet sera abordé avec la direction du patrimoine lors de notre réunion Annuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président clôt le conseil d'administration à 20h01.

